FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-716 DU 29 DECEMBRE 2006

portant nomination de Monsieur Marcellin ILOUGBADE en qualité de Directeur Général des Etudes et de la Réglementation au Ministère Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2006-459 du 05 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;

Sur proposition du Ministre Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Marcellin ILOUGBADE est nommé Directeur Général des Etudes et la Réglementation au Ministère Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre Délégué Chargé de
la Communication et des Nouvelles
Technologies auprès du Président
de la République,

Vénance GNIGLA

Le Ministre délégué Chargé du Budget auprès
du Ministre du Développement, de
l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MCCNT/PR 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.